



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[ 10 SEPTEMBRE 2024 ]

### LANCEMENT DU SITE [WWW.GUIDEDUVITICULTEURCOGNAC.FR](http://WWW.GUIDEDUVITICULTEURCOGNAC.FR) DES INFOS PRATIQUES, TECHNIQUES & RÈGLEMENTAIRES RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS DE L'UGVC

**L'Union Générale des Viticulteurs, syndicat des producteurs Cognac, lance un nouveau site internet « Mon Guide du Viticulteur Cognac ». Ce guide dématérialisé, réservé aux adhérents, est le prolongement du site internet de l'UGVC. Il permet de développer la rubrique « espace viticulteur » initiale et de déployer l'accompagnement viticole au sein d'un site en ligne dédié. L'UGVC a souhaité répondre aux besoins croissants des viticulteurs en accompagnement dans la dématérialisation de leurs obligations déclaratives et les informer des évolutions réglementaires en temps réel.**

Conçu comme une boîte à outils, ce guide est un système d'aiguillage pédagogique et intuitif, organisé en 4 rubriques principales :

**MON EXPLOITATION  
MA PRODUCTION  
ENVIRONNEMENT  
ORGANISMES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [ 10/09/2024 ]

---

UNION GÉNÉRALE DES VITICULTEURS POUR L'AOC COGNAC  
LA ROCHE PLATE - 27 ROUTE DE LA GRUE - 16130 GENSAC-LA-PALLUE

[ [WWW.UGVC.FR](http://WWW.UGVC.FR) ]



À travers ses différentes pages, le guide explique au viticulteur les obligations déclaratives attendues par les différents organismes (Douanes, FranceAgriMer...) selon sa situation : je m'installe, je gère mon parcellaire, etc. Il met aussi à disposition les liens internet pour atteindre les sites déclaratifs ou les coordonnées des organismes concernés. Les utilisateurs ont ainsi accès aux nombreuses informations liées aux plateformes digitalisées sur lesquelles ils doivent désormais faire leurs démarches de demande d'aides ou de déclaration de plantation.

Les adhérents peuvent également consulter toute la réglementation en matière d'AOC, d'obligations juridiques, légales, techniques, terrains et environnementales.

À l'instar du site internet [www.ugvc.fr](http://www.ugvc.fr), une ergonomie simple a été mise en place afin que les viticulteurs puissent accéder rapidement aux informations et aux documents utiles liés à la bonne gestion de leur exploitation.

« Mon Guide du Viticulteur Cognac » est une base documentaire riche qui devrait permettre de faire gagner du temps aux viticulteurs. En résumé, ce nouveau site, complémentaire aux services de l'UGVC, offre un accès rapide et facile aux informations pratiques, techniques et réglementaires viticoles.

À noter également, la présence en page d'accueil, d'un agenda/mémo qui rappelle les dates butoirs des déclarations viticoles et de dépôt de dossiers.

CONTACT PRESSE : Marine MAUCOUARD [mmaucouard@ugvc.fr](mailto:mmaucouard@ugvc.fr) / 05 45 36 59 88

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [ 10/09/2024 ]

---

UNION GÉNÉRALE DES VITICULTEURS POUR L'AOC COGNAC  
LA ROCHE PLATE - 27 ROUTE DE LA GRUE - 16130 GENSAC-LA-PALLUE

[ [WWW.UGVC.FR](http://WWW.UGVC.FR) ]